

diplômes et certificats des 1^{er}, 2^e et 3^e cycles. Le campus est situé à Saint-Jean, mais des programmes d'extension sont offerts dans 26 centres. L'Université Memorial a un campus de deux ans à Corner Brook.

Île-du-Prince-Édouard

6.4.2

Durant les années 60, on a procédé à la consolidation des petites divisions scolaires. En 1972, il n'en existait qu'une seule constituée de cinq divisions administratives ayant chacune un conseil scolaire. La fréquentation scolaire est obligatoire de 7 à 15 ans. Les classes maternelles ne font pas partie du système public, mais elles existent dans des établissements privés. Le principal type d'organisation scolaire est: école primaire (1^{re} à 6^e année), école secondaire de 1^{er} cycle (7^e à 9^e année) et école secondaire de 2^e cycle (10^e à 12^e année). Dans certains cas, il n'existe que deux niveaux: primaire (1^{re} à 8^e année) et secondaire (9^e à 12^e année). Rien n'est prévu pour les écoles séparées.

Un réseau d'écoles secondaires régionales offre des programmes d'enseignement général de la 9^e à la 12^e année et un cours d'enseignement commercial d'un ou deux ans. Après la 12^e année, il faut encore quatre ans pour obtenir un baccalauréat. Deux écoles secondaires de formation professionnelle sont administrées par le Holland College pour le compte du ministère de l'Éducation.

Au niveau postsecondaire, le Holland College offre des programmes ne menant pas à des grades, mais étant donné la faible population de la province il n'existe pas d'installations importantes pour la formation technique. Des ententes interprovinciales permettent aux élèves de s'inscrire au Collège agricole de la Nouvelle-Écosse et aux établissements du centre du Canada. L'École de sciences infirmières de l'Île-du-Prince-Édouard est le seul établissement qui décerne un diplôme en sciences infirmières. En 1969, l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard est née de la fusion de l'Université St. Dunstan et du Collège Prince of Wales.

Nouvelle-Écosse

6.4.3

Un fusionnement des conseils scolaires a été réalisé en 1968. Aux fins de l'enseignement, la province est divisée en municipalités, sections de villes, sections de cités et unités régionales, chacune ayant son propre conseil scolaire.

La Nouvelle-Écosse est la seule province où les enfants doivent s'inscrire au préscolaire, les âges de fréquentation scolaire obligatoire étant de 5 à 16 ans. Le principal type d'organisation par année est: primaire (élémentaire jusqu'à 6^e année), secondaire de 1^{er} cycle (7^e à 9^e année) et secondaire de 2^e cycle (10^e à 12^e année). Le diplôme d'études secondaires est décerné après la 11^e année (immatriculation junior) ou la 12^e année (immatriculation senior). Pour un baccalauréat, il faut encore trois années d'études après la 12^e. Le seul enseignement technique qui se donne dans les écoles secondaires régulières est à caractère commercial. Les élèves de diverses années du cours secondaire peuvent choisir des programmes de formation en vue d'un emploi d'une durée d'un, deux ou trois ans dans des écoles de formation professionnelle régionales, dont la plupart sont exploitées par la province. Rien n'est prévu pour les écoles séparées, mais les conseils scolaires locaux peuvent désigner certaines écoles et certains enseignants qui doivent dispenser un enseignement à des groupes religieux ou linguistiques.

La Nouvelle-Écosse compte deux instituts de technologie offrant des cours de métiers et d'enseignement technique du niveau postsecondaire, un collège agricole offrant des programmes terminaux et des programmes de passage à l'université, un institut de géodésie et un institut de sciences nautiques. Le Collège de la Garde côtière canadienne est situé à Sydney. Les cours de sciences infirmières menant à un diplôme se donnent exclusivement dans les écoles hospitalières. Le Nova Scotia Teachers' College est la seule école normale indépendante au Canada.

Il existe dans la province 11 établissements décernant des grades de 1^{er}, 2^e et 3^e cycle universitaire. Le gouvernement de la Nouvelle-Écosse contribue au financement de l'Université Mount Allison au Nouveau-Brunswick parce que de nombreux étudiants de la Nouvelle-Écosse y sont inscrits. Il subventionne également la faculté de sciences forestières de l'Université du Nouveau-Brunswick. En contrepartie, les élèves